

# Le règlement CLP en pratique

Formation en présentiel ou à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Classer/étiqueter les substances et les mélanges selon le CLP.
- ✓ Comprendre les limites de l'harmonisation et appréhender les différences au niveau mondial de l'application du GHS.

## Contenu

### Introduction

- GHS des Nations unies et Impact sur l'Union Européenne
- Limite de l'harmonisation

### Mise en œuvre du CLP

- Annexes pour classer les substances ou les mélanges
- Étude détaillée de l'annexe I du règlement (théorie, exemples simples et exercices) : dangers physico-chimiques, dangers pour la santé humaine, et dangers pour l'environnement aquatique

### Étiquetage et emballage

- Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette

## Moyens pédagogiques

- ✓ Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- ✓ Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

## Public et Prérequis

**Public** : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis** : Aucun

## Durée et Dates

**Durée** : 10,5 h (1 jour ½ consécutifs sur site ou 3 sessions à distance de 3h30)

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Rédaction de FDS selon le règlement (UE) n°2020/ 878

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Avoir une vue d'ensemble du cadre réglementaire des Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- Comprendre les exigences des FDS relatives au format et au contenu.
- Évaluer les impacts et la charge de travail entraînés par le CLP et REACH sur les FDS.

## Contenu

### Introduction

La FDS au coeur du système de prévention du risque chimique  
Son contexte réglementaire

### Le format de la FDS

La forme et le contenu  
Les derniers délais d'application à respecter

### Le contenu de la FDS

Passage rubrique par rubrique contenant:  
- Les informations obligatoires pour être en conformité  
- Des illustrations des présentations obligatoires ou recommandées

### Conclusion

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public :** Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis :** Bonne compréhension du CLP et des principes de classification

## Durée et Dates

**Durée :** 3h30

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Déclaration harmonisée sur le portail PCN

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Interpréter le contexte réglementaire européen et identifier ses obligations.
- Appréhender les modalités de déclaration obligatoires et faire une déclaration auprès des organismes consultatifs européens.

## Contenu

### Contexte réglementaire européen

Article 45 et annexe VIII du règlement CLP, focus sur la France

### États des lieux de la mise en oeuvre de l'harmonisation par les États Membres

États Membres connectés, langues de soumission, décision sur la conservation des systèmes nationaux, etc.

### Contenu de la déclaration et outils associés

Format PCN, portail PCN, UFI, EuPCS, etc.

### Cas pratiques

Déclaration d'un mélange dangereux sur le portail PCN

### Conclusion

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public :** Rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en oeuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis :** Aucun

## Durée et Dates

**Durée :** 2h30

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Savoir notifier à l'inventaire C&L

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer son statut et ses obligations
- Notifier ses substances à l'inventaire des classifications et étiquetages

## Contenu

Références réglementaires

Qui doit notifier ? Quelles substances notifier ?

Délais et contenu d'une notification

Outils de notification

Publication des données notifiées

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis** : Savoir classer et étiqueter selon le CLP

## Durée et Dates

**Durée** : 1h00

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Initiation à l'utilisation de IUCLID 6

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser l'outil IUCLID 6 afin de saisir ses dossiers réglementaires.
- Gérer sa base de données de produits dans IUCLID.

## Contenu

### Présentation générale

- Qu'est-ce que IUCLID 6 ?
- Dans quel but l'utiliser ?
- Vue générale de l'outil
- Documentation disponible

### Fonctionnalités/caractéristiques principales

- Gérer sa base de données IUCLID
- Importer et/ou copier des données dans IUCLID
- Saisie un ensemble de données pour une substance ou un mélange
- Créer un dossier
- Exporter un dossier IUCLID

### Application aux différentes réglementations

- Dossier d'enregistrement REACH
- Dossier de déclaration harmonisée PCN
- Dossier de notification C&L
- Dossier BPR
- Dossier de notification SCIP

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public :** Rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité et toute personne concernée par les impacts et la mise en oeuvre des réglementations REACH, CLP, Biocides, PPP, etc.

**Prérequis :** Aucun

## Durée et Dates

**Durée :** 3h30

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Savoir déterminer le numéro UN de vos matières dangereuses pour le transport ADR

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le numéro UN d'un produit pour le transport par voie terrestre selon l'ADR
- Comprendre la relation entre la classification CLP de son produit et la classification transport

## Contenu

Références réglementaires

Relation ADR / GHS / CLP

Dispositions générales

Principes de la classification et détermination d'un numéro UN

Focus sur les dangers les plus courants

Exercices d'application

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Responsables de la rédaction de FDS et toutes personnes devant être sensibilisées à la classification transport des matières dangereuses

**Prérequis** : Aucun prérequis exigé (à noter que la connaissance des règles générales de classification selon le CLP est un plus.

## Durée et Dates

**Durée** : 1h30

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Sécurisez votre portefeuille produits en vérifiant votre conformité au règlement REACH

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Avoir une vision d'ensemble du règlement REACH.
- Analyser sa chaîne d'approvisionnement.
- Détecter les situations à risque.

## Contenu

### Présentation générale

- Enregistrement, Evaluation, Autorisation, Restriction, FDS

### Focus sur l'enregistrement

- Définitions
- Qui est le déclarant
- Quelles substances enregistrer
- Partage des données
- Coût d'un dossier

### L'importance de la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement

- Points d'attention
- Savoir analyser les certificats de conformité REACH de vos fournisseurs
- Définir une stratégie d'approvisionnement
- Risques encourus

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public :** Acheteurs, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH.

**Prérequis :** Aucun

## Durée et Dates

**Durée :** 2h

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Réglementation des produits Biocides : de l'approbation à l'autorisation

Formation en présentiel ou à distance

## 🎯 Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Déterminer le statut réglementaire de ses produits (produits Biocides ou articles traités).
- ✓ Identifier les obligations et les démarches applicables à leurs mises sur le marché.

## 📄 Contenu

### Introduction au cadre réglementaire

- Règlements et décision d'exécution du BPR et du programme de révision
- Réglementation applicable en France
- Terminologies
- Champs d'application
- Notion d'utilisation/d'utilisateur et concept de la mise (à disposition) sur le marché

### Programme de révision

Suivi du programme de révision et délais

### Annexe I du BPR

### Liste des fournisseurs autorisés – Art. 95

### Obligations réglementaires en France

### Publicité des produits biocides

### Étiquetage des produits Biocides

### Régime Pérenne

- Délais de fin de la période transitoire
- Présentation des différents types d'autorisation, démarches, délais et coûts
- Guides et documents techniques
- Outils IT disponibles

### Articles traités

- Définition
- Frontière avec les produits biocides
- Concept et définition de mise sur le marché
- Impact de la période transitoire et délais
- Étiquetage

### Sanctions en cas de non-conformité

## 👤 Public et Prérequis

**Public :** Fabricants, importateurs, distributeurs, utilisateurs de produits Biocides : services réglementaires, équipes marketing, responsable achat, responsable logistique, direction, etc.

**Prérequis :** Aucun

## 📅 Durée et Dates

**Durée :** 7h00 (sur site ou à distance 2 sessions de 3h30)

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## 📚 Moyens pédagogiques

- ✓ Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- ✓ Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

## 📖 Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.





# Principales notions clés de la réglementation des produits biocides

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le statut réglementaire de ses produits (produits Biocides ou articles traités).
- Identifier les principales notions clés de la réglementation des produits biocides.

## Contenu

Introduction au cadre réglementaire

Comprendre le statut de la substance active utilisée et du produit biocide et des conséquences pratiques sur leur mise sur le marché et leur utilisation

Cas des articles traités biocides

Etiquetage et publicité

Sanctions en cas de non-conformité

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique et cas pratiques
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Fabricants, importateurs, distributeurs, utilisateurs de produits Biocides : services réglementaires, équipes marketing, responsable achat, responsable logistique, direction, etc.

**Prérequis** : Aucun

## Durée et Dates

**Durée** : 3h30

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Devenir autonome sur la notification SCIP - Théorie et cas pratique

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la procédure à suivre pour identifier et remplir ses obligations.
- Appréhender la notification SCIP de la création du dossier à la soumission dans la base de données SCIP.

## Contenu

### Contexte réglementaire européen

Description des différents éléments (sources réglementaires, objectifs, acteurs, SVHC/liste candidate, etc.).

### Mise en œuvre d'une déclaration

Création des entités, organisations des constituants d'un article et validation d'un dossier de notification SCIP.

### Regroupement et hiérarchie

Articles strictement identiques ou quasiment identiques, objets complexes et notification simplifiée (SSN).

### Cas pratiques

Passage en revue des éléments clés nécessaires à la notification SCIP d'un article de l'entreprise (saisie des informations dans IUCLID, structure de l'article, création et validation du dossier).

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Illustrations et cas pratique (Pour la mise en œuvre du cas pratique, l'article proposé par l'entreprise devra avoir une structure limitée à deux niveaux, avec un maximum de deux substances candidates.)
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public :** Toute personne ayant des responsabilités liées à la notification des produits dans la base de données SCIP. Cela inclut notamment des responsables qualité, des juristes d'entreprise, des responsables HSE, responsables qualité, ...

**Prérequis :** Aucun

## Durée et Dates

**Durée :** 3h30

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support limité aux éléments vus en formation.

# Assurer la conformité de vos produits chimiques en Grande-Bretagne

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux des réglementations chimiques en Grande-Bretagne.
- Identifier ses obligations.

## Contenu

Contexte réglementaire

Assurer votre accès au marché du Royaume-Uni en connaissant les démarches, calendrier et redevances liés aux réglementations REACH, CLP, FDS, Biocides applicables en Grande-Bretagne

Evaluer la conformité des produits que vous importez de Grande-Bretagne

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Fabricants, formulateurs, utilisateurs de produits chimiques, ou distributeurs – basés en EEA et commercialisant avec le Royaume-Uni.

**Prérequis** : Aucun

## Durée et Dates

**Durée** : 2h00

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Maitriser l'évaluation des risques environnementaux dans un cadre réglementaire

Formation en présentiel ou à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et maitriser l'évaluation des risques environnementaux
- Connaître le contexte réglementaire et les outils utilisés

## Contenu

### Contexte réglementaire

#### Comprendre l'évaluation des risques

- Evaluation des dangers : principe, méthodes de calculs des PNECs ; outils utilisés
- Evaluation de l'exposition : présentation de scénarios d'émissions, cycle de vie des substances, évaluation des rejets dans l'eau, l'air, le sol ; outils utilisés
- Caractérisation des risques : principe et calcul

#### Maitriser et gérer les risques : stratégies et exemples pratiques

## Moyens pédagogiques

- Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Illustrations, cas pratique et exercices corrigés lors de la formation
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

## Public et Prérequis

**Public :** Responsable HSE, Responsable affaires réglementaires, responsable de la rédaction des FDS, responsable qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis :** Aucun

## Durée et Dates

**Durée :** 7 h (sur site ou à distance en 2 sessions de 3h30)

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# Scénarios d'exposition : Les comprendre et les exploiter

Formation en présentiel ou à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les scénarios d'exposition qu'il reçoit pour ses substances et vérifier sa conformité
- Connaître le contexte réglementaire et les outils d'exposition

## Contenu

### Contexte réglementaire

#### Comprendre les scénarios d'expositions que l'on reçoit

Les descripteurs d'usage – Les outils de modélisation – Les valeurs d'exposition et les RCR

#### Vérifier sa conformité aux scénarios d'exposition reçus

Vérifier que son utilisation a bien été étudiée – Vérifier les conditions d'utilisation – Faire un étalonnage

#### Exemples pratiques de vérification de conformité

## Moyens pédagogiques

- Formation chez le client dans une salle mise à disposition ou à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique
- Illustrations, cas pratique et exercices corrigés lors de la formation
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires sur site le jour de la formation ou par email en PDF avant la formation à distance
- Vidéoprojecteur et paperboard pour les formations en présentiel

## Public et Prérequis

**Public :** Responsable HSE, Responsable affaires réglementaires, responsable de la rédaction des FDS, responsable qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis :** Aucun

## Durée et Dates

**Durée :** 7 h (sur site ou à distance en 2 sessions de 3h30)

**Horaires :** à définir

**Dates :** à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par email d'une durée de deux mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# CLP : Focus sur les dangers pour la santé humaine

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges
- Étiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne les dangers pour la santé humaine selon le règlement CLP.

## Contenu

### Introduction

GHS et CLP

### Présentation du CLP

Définition, champ d'application du CLP.

### Étiquetage et emballage

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette dans le cadre des dangers pour la santé.

### Mise en œuvre du CLP

- Définitions clés : dangers additifs et non-additifs, valeurs seuils, limites génériques et spécifiques.
- Toxicité aiguë : critères pour classer, calcul de l'ATE, méthode de la somme & éléments d'étiquetage.
- Corrosion et irritation cutanée et oculaire : critères pour classer, additivité, pH extrêmes & éléments d'étiquetage.
- Sensibilisation cutanée et respiratoire : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
- Effets CMR : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée) : critères pour classer & éléments d'étiquetage.
- Danger par aspiration : critères pour classer & éléments d'étiquetage.

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- Exposé théorique et cas pratiques
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par courriel après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis** : Aucun

## Durée et Dates

**Durée** : 3h30

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# CLP : Focus sur les dangers pour l'environnement aquatique

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges
- Étiqueter les substances et les mélanges

en ce qui concerne les dangers pour l'environnement aquatique selon le règlement CLP.

## Contenu

### Introduction

GHS et CLP

### Présentation du CLP

Définition, champ d'application du CLP.

### Étiquetage et emballage

Mise en œuvre pratique pour la réalisation d'une étiquette dans le cadre des dangers pour l'environnement.

### Mise en œuvre du CLP

Rédaction d'une étiquette :

- Contenu de l'étiquette CLP d'un produit chimique classé dangereux (pictogrammes, mentions de dangers, conseils de prudence, UFI, information supplémentaires)
- Disposition des éléments d'étiquetage sur l'étiquette
- Dérogations aux obligations d'étiquetage
- Interaction CLP/transport

## Moyens pédagogiques

- Formation à distance via une plateforme dédiée
- Exposé théorique et cas pratiques
- Questions-réponses tout au long de la formation
- Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis** : Aucun

## Durée et Dates

**Durée** : 3h00

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.

# CLP : Focus sur les règles d'étiquetage et emballage

Formation à distance

## Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Savoir étiqueter et emballer les substances et les mélanges selon le règlement CLP.
- ✓ Connaître les modalités techniques d'apposition des étiquettes sur les produits chimiques.

## Contenu

### Introduction

GHS et CLP

### Présentation du CLP

Définition, champ d'application du CLP.

### Étiquetage et emballage : rédaction d'une étiquette

- Contenu de l'étiquette CLP d'un produit chimique classé dangereux (pictogrammes, mentions de dangers, conseils de prudence, UFI, information supplémentaires)
  - Disposition des éléments d'étiquetage sur l'étiquette
  - Dérogations aux obligations d'étiquetage
- Interaction CLP/transport

## Moyens pédagogiques

- ✓ Formation à distance *via* une plateforme dédiée
- ✓ Exposé théorique et cas pratiques
- ✓ Questions-réponses tout au long de la formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par email après la formation

## Public et Prérequis

**Public** : Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

**Prérequis** : Savoir déterminer la classification d'un produit selon le CLP.

## Durée et Dates

**Durée** : 2h00

**Horaires** : à définir

**Dates** : à définir

## Évaluation et Suivi

Fiche d'évaluation – Questionnaire de positionnement et questionnaire de fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée d'un mois permet de répondre aux éventuelles interrogations. Ce support est limité aux éléments vus en formation.